

L'APD du Japon et la JICA

Qu'est-ce que l'APD ?

Il s'agit de la coopération apportée par divers organismes et entités, dont les gouvernements, institutions internationales, organisations non gouvernementales (ONG) et entreprises privées, en appui au développement économique et social des pays en développement. L'aide publique au développement (APD) désigne l'aide technique et financière apportée par les gouvernements aux pays en développement dans le cadre de cette coopération.

Schématiquement, l'APD se répartit en deux catégories : l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. Cette dernière comprend les financements et les contributions octroyés aux organisations internationales, alors que l'aide bilatérale est fournie sous trois formes : la coopération technique, la coopération pour le financement et les investissements, et les dons. D'autres programmes d'aide bilatérale prévoient en outre l'envoi de volontaires.

Figure 1 Coopération économique et APD

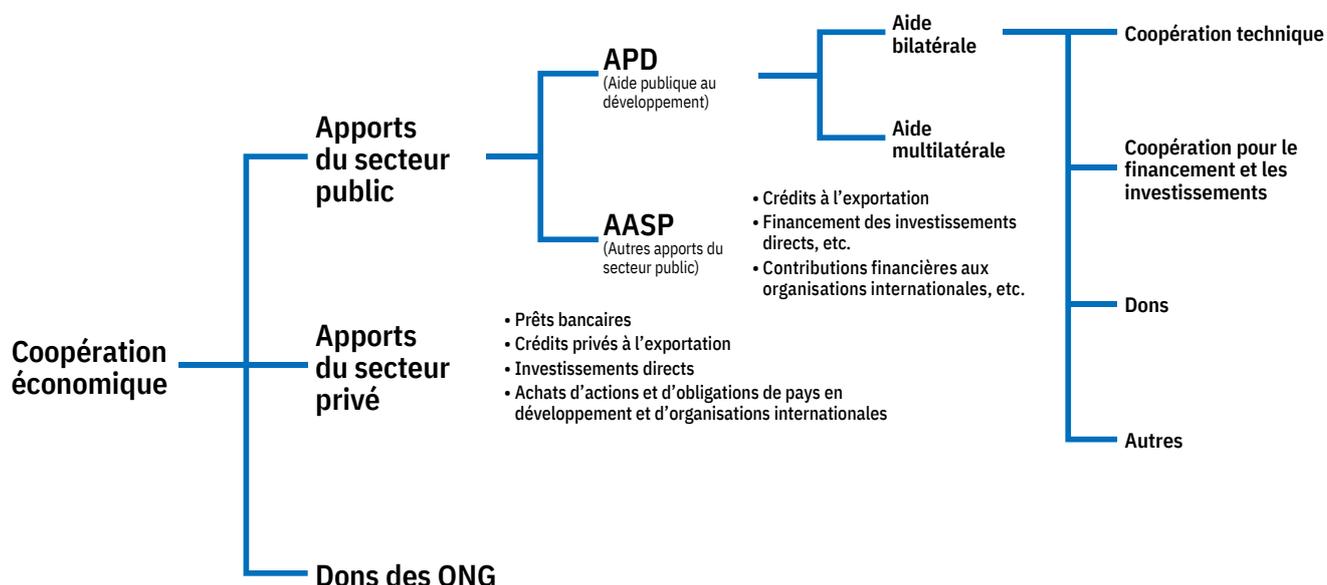


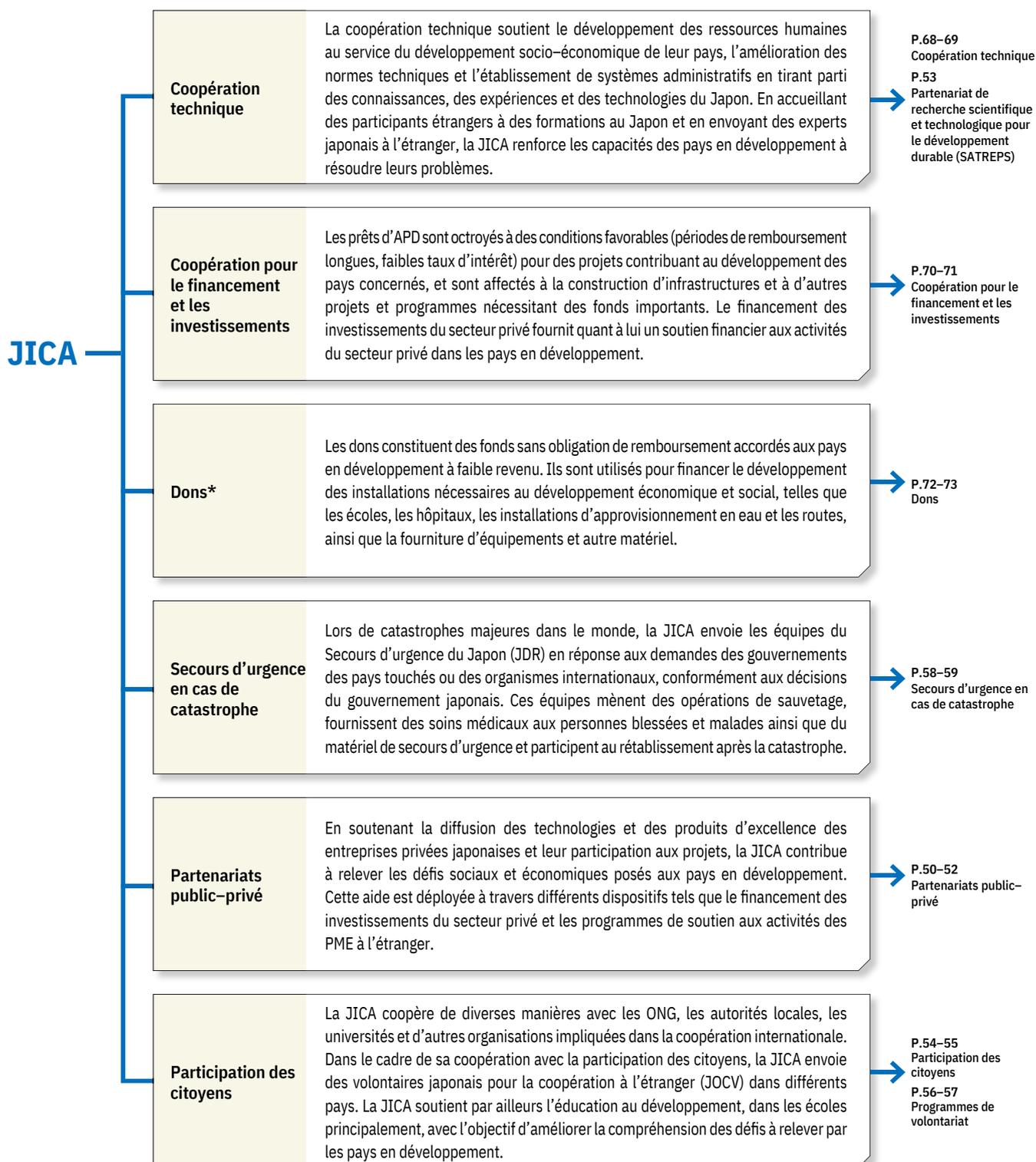
Figure 2 Répartition de l'APD du Japon en 2018 (données provisoires)

Type		Décassements d'APD (année civile 2018)			Dollars (millions USD)			Yens (milliards JPY)			Part de l'APD totale
		2018	2017	Variation 2017/2018 (%)	2018	2017	Variation 2017/2018 (%)	APD totale			
APD bilatérale	Dons	2 637,05	2 620,59	0,6	291,230	293,986	-0,9	26,3			
	Coopération technique*	2 651,53	2 884,77	-8,1	292,829	323,622	-9,5	26,4			
Total des dons		5 288,59	5 505,36	-3,9	584,060	617,608	-5,4	52,8			
Prêts		2 094,67	2 530,76	-17,2	231,331	283,908	-18,5	20,9			
APD bilatérale totale (sur la base des décaissements nets)		7 383,26	8 036,11	-8,1	815,391	901,516	-9,6	73,6			
Contributions et souscriptions aux organisations internationales (sur la base des décaissements nets)		2 642,05	3 382,38	-21,9	291,782	379,446	-23,1	26,3			
APD totale (décaissements nets)		10 025,30	11 418,49	-12,2	1 107,173	1 280,962	-13,6	100,0			
Estimation provisoire du revenu national brut (RNB) nominal (milliards USD, milliards JPY)		5 144,61	5 033,98	2,2	568 159,00	564 727,20	0,6				
% du RNB (sur la base des décaissements nets)		0,19	0,23		0,19	0,23					

(Notes) 1 Les chiffres incluent les décaissements aux pays retirés de la liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD. Les montants hors décaissements sont indiqués page 99, tableau 1.
 2 Les 13 pays/territoires non membres de l'OCDE et retirés de la liste du CAD, qui ont bénéficié d'APD sont les suivants : Bahamas, Barbade, Brunei, Chili, [Polynésie française], [Nouvelle Calédonie], Qatar, Saint-Christophe-et-Niévès, Arabie saoudite, Seychelles, Singapour, Trinité-et-Tobago, et Uruguay.
 3 Taux de change moyen annuel pour les membres du CAD en 2018 : 1,00 USD = 110,4378 JPY (appréciation du yen, en hausse de 1,7453 par rapport à 2017).
 4 Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.
 5 Les allègements de dette comprennent les renoncements à des prêts d'APD et des réductions de dette des obligations commerciales garanties et des créances provenant de la vente de riz, mais excluent le report des remboursements.
 6 Avant 2006, les dons transitant par le canal des organisations internationales étaient comptabilisés dans les « Contributions et souscriptions aux organisations internationales ». Depuis cette date, ils sont comptabilisés dans les « Dons » aux pays bénéficiaires désignés au moment des contributions.
 7 À compter des résultats de 2011, les dons aux projets des ONG sont comptabilisés dans les dons aux pays bénéficiaires.
 *La coopération technique inclut les dépenses administratives et d'éducation au développement.

Types de coopération

La JICA, chargée de l'exécution de l'APD du Japon, est l'une des plus grandes agences d'aide bilatérale du monde. La JICA soutient le développement socio-économique des pays en développement en combinant avec souplesse différents instruments d'aide tels que la coopération technique, la coopération pour le financement et les investissements, et les dons. Elle opère dans près de 150 pays et régions dans le monde.



*À l'exclusion des dons qui relèvent de la politique diplomatique et sont directement gérés par le ministère des Affaires étrangères.